



Photo : Jean-Marc Lousberg

BULLETIN COMMUNAL

AUTOMNE 2025

www.waimes.be

LE MOT

DU BOURGMESTRE

Dans quelques semaines, cela fera un an que la nouvelle mandature débutait : pour la quasi-totalité des élus, aussi bien à la commune qu'au CPAS, un saut dans l'inconnu. Cette première année est donc celle de l'apprentissage du fonctionnement des instances, à commencer par le Conseil communal. Celui-ci est devenu un lieu de débat, pour ne pas dire de dialogue, constructif entre ses membres ; je ne puis que m'en réjouir et remercier tous et toutes pour leur engagement au service du bien commun.

Pour le Collège, c'est l'expérimentation de la gestion d'une commune. C'est progressivement aussi l'identification de ses forces et de ses faiblesses, ainsi que des changements -pour ne pas dire des bouleversements- en cours ou imminents, auxquels il faudra faire face pour relever les défis qui nous attendent.

En début d'année, nous avons été informés de l'obligation pour toutes les communes de Belgique de refinancer la caisse de pensions de leurs agents. Sur base des chiffres actuellement en notre possession (nous attendons les résultats d'une étude plus précise), la commune de Waimes versera d'ici 2030 plus de 5.000.000 € pour cette «cotisation de responsabilité», ce qui réduit significativement nos moyens futurs. Pour sa part, le CPAS a reçu il y a peu

les données concernant l'arrivée de chômeurs dont les allocations seront progressivement supprimées en 2026, suite à la réforme décidée cet été par le gouvernement fédéral. D'ici 2030, l'estimation des coûts supplémentaires est de l'ordre de 870.000 €.

Nous entrons dans le dur. Malgré les réserves financières dont nous disposons, résultant de la bonne gestion passée, nous devons non seulement bien cibler ce que l'on veut faire dans les 5 années à venir, mais plus encore revoir notre manière de faire afin de tenir le coup. Dans ce sens, nous avons d'abord fixé les grandes orientations pour la présente mandature dans notre Déclaration de Politique Communale, puis nous avons élaboré un Plan Stratégique Transversal qui détermine les moyens, projets et actions que nous voulons mettre en œuvre pour les concrétiser. Je vous invite à en prendre connaissance à la page 9.

Il vous concerne non seulement en tant qu'administrés, mais plus encore en tant que citoyens. Votre adhésion à cette vision d'avenir et votre implication dans sa réalisation contribueront à sa réussite !

Je vous souhaite déjà une belle fin d'année,
Eugène Wansart, Bourgmestre

Dans ce numéro

Présentation du service Etat civil-Population	3-4
Vente de bois de chauffage	5-6
Gestion forestière	6-7
CPAS : impact des exclusions de chômage + mise en vente de 2 terrains à bâtir	8
En route vers une commune durable en 2030	9
Du neuf dans nos bibliothèques	10-11
Les activités à la Résidence Les Jardins d'Elisabeth	12
La vie dans nos écoles	13
Du nouveau à Botrange	14
Stérilisation des chats	15
Du neuf à la Maison de Police et Mobil'Est, service de transport social, pour vous et avec vous	16-17
Marché de Noël à la Résidence les Jardins d'Elisabeth	18
La parole à Waimes Avenir et à Volonté commune	19
Waimes insolite : la Fabrique Debrus	20



Présentation des services communaux

Dans ce numéro et les suivants, nous vous présenterons chaque service. Au sein de chacun d'entre eux, les agents remplissent leur mission dans le respect des législations existantes et/ou en application de décisions prises par le Collège ou le Conseil, qui peuvent parfois être mal perçues ou jugées trop contraignantes. Ils n'en sont pas responsables

et ne devraient dès lors pas être l'objet de réactions injurieuses, comme c'est parfois le cas. Ce sont des êtres humains comme vous et moi, qui méritent d'être traités avec respect. Leur fonction est essentielle ; pour certains postes, nous peinons à trouver des personnes répondant au profil recherché : cela handicape notre action.



Service Population / État-civil

Un service de proximité, essentiel et humain,
au plus près des besoins de la population

Saviez-vous que derrière chaque changement d'adresse, chaque carte d'identité délivrée, chaque permis de conduire renouvelé, ou encore chaque acte d'état civil enregistré, il y a une équipe polyvalente à votre service au quotidien ?

Le service Population - État civil est bien plus qu'un simple guichet administratif : c'est un véritable point central de l'administration. Chaque jour, notre super équipe accueille, informe et accompagne les citoyens dans une grande variété de démarches : déclarations de naissance, mariages, demandes de

documents officiels et bien d'autres missions encore, parfois moins visibles, mais tout aussi essentielles.

Vous l'aurez compris, derrière les guichets du service Population - État civil, vous trouverez une équipe dynamique et capable de gérer une grande diversité de tâches tout en restant disponible, à l'écoute et professionnelle.

Nous remercions chaleureusement Léonie PETERS pour son investissement au sein du service durant 17 années. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur pour l'avenir.



Notre équipe

	Christine SCHAUS	Véronique GIET	Sandra HEUKEMES	Sophie GRANDJEAN
Arrivée à l'administration	20 octobre 2003	1 octobre 2009	1 décembre 1999	Septembre 2019
Arrivée au service Population			Juin 2023	7 avril 2025
Village	Waimes	Robertville	Ovifat	Creppe - Spa

Responsable de service f. f: Laura BAR

Le saviez-vous ?

Lorsque j'ai débuté à l'Administration communale le 1er décembre 1999, j'avais 24 ans et j'étais l'une des benjamines de l'Administration. Aujourd'hui, à 50 ans, je fais partie des «anciennes»! Autrement dit, j'ai connu l'époque où l'on travaillait encore sans smartphone, où les dossiers se faisaient à la main... et où je n'avais pas encore besoin de crème anti-rides!

Encore quelques années et on me mettra à côté des archives, avec une étiquette "objet ancien, valeur sentimentale".

Sandra

J'ai commencé mon parcours à la Commune en septembre 2019. Après quelques années riches en apprentissages, j'ai rejoint le service Population en avril 2025. Ce changement a marqué un tournant pour moi: il m'a permis d'être en contact direct avec le public, un aspect du métier que j'apprécie particulièrement. Chaque journée est différente, et les échanges, parfois inattendus, rendent le travail vivant et stimulant.

Mais au-delà des missions quotidiennes, ce sont aussi les petits moments partagés avec mes collègues qui font toute la différence. Parmi mes préférés: les anniversaires. C'est une tradition... Dès qu'un gâteau fait son apparition en salle de pause, on sait que c'est le moment de lever le nez de son écran pour partager un instant convivial. Finalement, ce sont ces petits instants simples qui rendent les grandes journées encore plus agréables.

Sophie

Je travaille depuis maintenant 16 ans au service Population de la commune. Au fil des années, j'ai eu l'occasion d'exercer un métier à la fois riche et varié, en lien direct avec les citoyens. Mon travail consiste notamment à gérer les démarches administratives liées aux cartes d'identité, passeports, changements d'adresse, naissances, mariages, décès, ainsi que les élections.

Chaque journée est différente, ce qui rend la fonction particulièrement dynamique. Nous sommes en première ligne pour accueillir, informer et accompagner les citoyens dans leurs démarches.

Ces 16 années m'ont permis de développer une solide expérience et une réelle polyvalence dans le domaine administratif, tout en gardant un lien constant avec la réalité du terrain et les besoins de la population.

Véro

Je suis arrivée à l'administration communale le 1er mai 2023 au service Accueil Temps Libre. J'ai eu la chance de découvrir différents services avant de devenir responsable en avril 2025. Et oui, mon premier jour de travail était un jour de congé.

Laura



VENTE AUX ENCHERES DE BOIS DE CHAUFFAGE



L'Administration communale met en vente aux enchères 42 lots (3.277 bois pour 409 m³) de bois de chauffage (hêtres, chênes, bouleaux, épicéas, érables sycomores, aulnes, ...), situés dans les triages de Baraque-Michel, Botrange et d'Ovifat et accessibles par les RN 676 et 68 (Rue de Botrange). Ces lots sont réservés aux habitants de la Commune de Waimes (1 lot de bois maximum par ménage).

Les acquéreurs devront être présents lors de la vente et aucune procuration ne sera acceptée. Les lots seront attribués aux plus offrants.

Les lots sont vendus sur pied et devront être façonnés par les acquéreurs.

La visite des lots se fera le samedi 15 novembre 2025.

- **Triage d'Ovifat** : le rendez-vous est fixé à 09h00 sur le parking de la Maison du Parc ;
- **Triage de Botrange** : le rendez-vous est fixé à 10h00 sur le parking du Signal de Botrange ;
- **Triage de Baraque-Michel** : le rendez-vous est fixé à 11h00 au parking du Mont-Rigi.

La vente aux enchères aura lieu le **jeudi 20 novembre 2025, à 19 heures**, en la salle du Conseil communal à Waimes.

Une deuxième vente sera organisée immédiatement après la première séance pour les lots qui n'auraient pas été adjugés (lots de bois illimités par ménage).

CONDITIONS DE VENTE

Paiement : Le paiement des lots se fera au comptant après approbation de la vente par le Collège communal. La quittance servira de permis d'exploitation.

Exploitation : Le délai pour l'enlèvement est fixé au 31 mars 2027. Il est Interdit de façonner ou d'enlever les bois le dimanche et jours fériés ainsi que les jours des battues ou des séances de traque-affût.

Prière d'avertir l'Agent des Forêts concerné avant le début de l'exploitation.

Aucun bois vert ou sec ne faisant partie du lot ne pourra, sous aucun prétexte, être abattu ni enlevé. Les arbres secs servent notamment de refuges aux oiseaux. La régénération naturelle devra être respectée. Pour tout litige, il sera fait application du cahier des charges ayant régi la vente de bois du 9 octobre 2025.

Par le Collège,

Le Directeur Général,
Raphaël GREGOIRE

Le Bourgmestre,
Eugène WANSART



Lots	Nombre de bois	m³	Triage	Essences	CMOY (CM)	VMOY (m³)	Localisation	Garde forestier
1	65	8	Ovifat	HE/BO	42	0,116	DESSOUS BOTRANGE	LEMAIRE Kévin (0479/88 62 76)
2	81	8	Ovifat	HE	41	0,101	DESSOUS BOTRANGE	LEMAIRE Kévin (0479/88 62 76)
3	66	6	Ovifat	HE/EP	41	0,091	DESSOUS BOTRANGE	LEMAIRE Kévin (0479/88 62 76)
4	42	4	Ovifat	HE	42	0,102	BOTRANGE	LEMAIRE Kévin (0479/88 62 76)
5	106	3	Ovifat	CH/BO/AX	29	0,028	DESSOUS BOTRANGE	LEMAIRE Kévin (0479/88 62 76)
212	103	11	Baraque Michel	HE	42	0,108	MONT RIGI	JANSSEN François (0473 94 66 34)
222	74	11	Baraque Michel	HE	45	0,147	MONT RIGI	JANSSEN François (0473 94 66 34)
232	87	10	Baraque Michel	HE	42	0,115	MONT RIGI	JANSSEN François (0473 94 66 34)
242	141	12	Baraque Michel	HE	39	0,088	MONT RIGI	JANSSEN François (0473 94 66 34)
252	116	10	Baraque Michel	HE/BO	39	0,09	MONT RIGI	JANSSEN François (0473 94 66 34)
262	80	8	Baraque Michel	HE	40	0,105	MONT RIGI	JANSSEN François (0473 94 66 34)
272	48	8	Baraque Michel	HE	47	0,168	MONT RIGI	JANSSEN François (0473 94 66 34)
282	251	17	Baraque Michel	HE/BO	36	0,068	MONT RIGI	JANSSEN François (0473 94 66 34)
415	39	9	Baraque Michel	HE/BO	55	0,243	MONT RIGI	JANSSEN François (0473 94 66 34)
425	58	11	Baraque Michel	HE/BO	51	0,198	MONT RIGI	JANSSEN François (0473 94 66 34)
435	51	11	Baraque Michel	HE/BO	54	0,225	MONT RIGI	JANSSEN François (0473 94 66 34)
445	52	9	Baraque Michel	HE/BO	48	0,171	MONT RIGI	JANSSEN François (0473 94 66 34)
455	59	13	Baraque Michel	HE/BO	54	0,22	MONT RIGI	JANSSEN François (0473 94 66 34)
465	42	9	Baraque Michel	HE	55	0,223	MONT RIGI	JANSSEN François (0473 94 66 34)
475	61	9	Baraque Michel	HE	45	0,156	MONT RIGI	JANSSEN François (0473 94 66 34)
416	89	14	Baraque Michel	HE	46	0,155	MONT RIGI	JANSSEN François (0473 94 66 34)
417	119	10	Baraque Michel	HE	37	0,084	MONT RIGI	JANSSEN François (0473 94 66 34)
427	111	10	Baraque Michel	HE	38	0,090	MONT RIGI	JANSSEN François (0473 94 66 34)
213	44	8	Baraque Michel	HE/BO	49	0,191	LES WEZ	JANSSEN François (0473 94 66 34)
223	46	6	Baraque Michel	HE	42	0,136	LES WEZ	JANSSEN François (0473 94 66 34)
233	35	7	Baraque Michel	HE	50	0,214	LES WEZ	JANSSEN François (0473 94 66 34)
243	40	8	Baraque Michel	HE	50	0,191	LES WEZ	JANSSEN François (0473 94 66 34)
253	40	8	Baraque Michel	HE	50	0,192	LES WEZ	JANSSEN François (0473 94 66 34)
263	40	8	Baraque Michel	HE	50	0,201	LES WEZ	JANSSEN François (0473 94 66 34)
273	54	9	Baraque Michel	HE/BO	46	0,169	LES WEZ	JANSSEN François (0473 94 66 34)
214	75	11	Baraque Michel	HE	46	0,148	LES WEZ	JANSSEN François (0473 94 66 34)
224	67	11	Baraque Michel	HE	49	0,169	LES WEZ	JANSSEN François (0473 94 66 34)
234	75	11	Baraque Michel	HE	46	0,148	LES WEZ	JANSSEN François (0473 94 66 34)
451	99	17	Baraque Michel	HE	49	0,176	LES WEZ	JANSSEN François (0473 94 66 34)
312	115	11	Botrange	HE	41	0,098	BOTRANGE	WISLET Thomas (0494 58 61 02)
316	57	10	Botrange	HE	50	0,18	BOTRANGE	WISLET Thomas (0494 58 61 02)
322	80	12	Botrange	EP/HE	44	0,151	BOTRANGE	WISLET Thomas (0494 58 61 02)
326	95	10	Botrange	HE/EP/ES	41	0,104	BOTRANGE	WISLET Thomas (0494 58 61 02)
332	84	13	Botrange	EP/HE/BO	44	0,154	BOTRANGE	WISLET Thomas (0494 58 61 02)
336	97	10	Botrange	HE/ES	40	0,1	BOTRANGE	WISLET Thomas (0494 58 61 02)
346	113	10	Botrange	HE/ES	39	0,085	BOTRANGE	WISLET Thomas (0494 58 61 02)
356	80	8	Botrange	HE/EP/ES	40	0,102	BOTRANGE	WISLET Thomas (0494 58 61 02)
TOTAL :	3.277	409						

Légende des essences :

AX : aulne
BO : bouleau

CH : chêne
EP : épicéa

ES : érable sycomore
HE : hêtre

Zoom sur la forêt communale et sa gestion

Gérée par le Département Nature et Forêt (DNF), la forêt communale s'étend sur 1352,7480 ha, dont près de 90 % situés sur le plateau des Hautes Fagnes. Les peuplements forestiers se répartissent comme suit :

- Peuplements résineux et feuillus installés sur sols à drainage favorable (50,5 %)
- Peuplements d'épicéas sur sols à drainage déficient et couverture tourbeuse (19 %)
- Chênaies et chênaies-boulaies sur sols à drainage déficient et couverture tourbeuse (26 %)

- Chênaies et hêtraies naturelles anciennes sur sols à drainage favorable (4,5 %).

La commune récolte actuellement les fruits d'une stratégie adoptée au siècle précédent à partir des années 20 et jusqu'aux années 60, basée sur des enrésinements massifs (*).

Pour des raisons légales, il n'est plus possible de poursuivre dans cette voie. Tenant compte des changements climatiques, ce ne serait par ailleurs pas prudent. Un nouveau Plan d'Aménagement Forestier a été élaboré en ce sens ; il doit respecter le Code forestier (Décret wallon du 15 juillet 2008), notamment :



Article 40 : obligation lors de toute nouvelle régénération par plantation de recourir uniquement à des essences optimales ou tolérées au sens du fichier écologique des essences édité par le Gouvernement wallon.

Article 43: interdiction lors de toute nouvelle régénération de drainer ou d'entretenir un réseau de drainage existant sur les sols humides à couverture tourbeuse.

Ces deux contraintes légales excluent donc la possibilité de recourir à nouveau à l'épicéa en plantation sur les sols humides à couverture tourbeuse (soit sur plus de 45 % de la surface de la forêt communale). Ces sols à drainage défavorable sont gorgés d'eau en hiver et présentent de plus en plus souvent des épisodes de sécheresse estivale. Celle-ci provoque un stress hydrique chez l'épicéa et le rend sensible aux attaques de scolytes, d'autant plus s'il y a un volume important de chablis.

Par ailleurs, vu le changement climatique (**) en cours, des essences telles que le hêtre et l'épicéa subiront des crises sanitaires progressives et régulières, alors que des essences résineuses telles que le douglas, les mélèzes et les pins ainsi que des essences feuillues telles que les chênes indigènes et le chêne rouge d'Amérique résisteront beaucoup mieux.

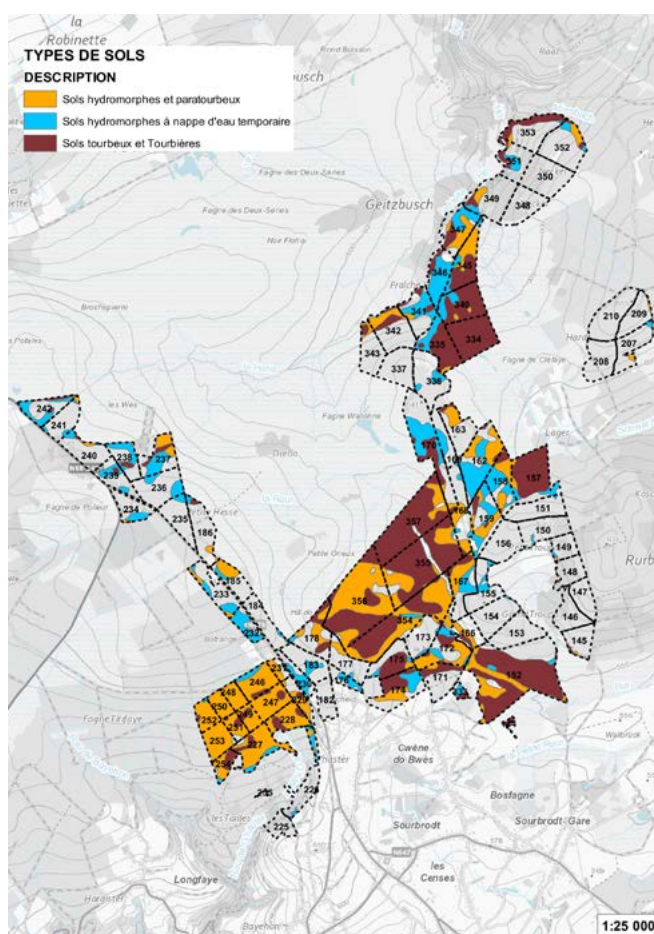
Tenant compte de ces éléments, les lignes directrices principales du futur plan d'aménagement forestier ont été définies comme suit :

- Exploitation dans les 20 ans à venir des peuplements d'épicéas à risque installés sur les sols à drainage déficient et à couverture tourbeuse, soit en moyenne 11 ha/an.

- Après exploitation de ces peuplements à risque, retour à la forêt feuillue d'origine (chênaie-boulaie ou boulaie) dans une optique de restauration, seule alternative légalement admise (travaux de régénération subventionnés à 100 %)

- Transformation progressive des peuplements résineux installés sur les autres sols en une forêt mixte résineuse-feuillue à base d'essences de production réputées résilientes face au changement climatique.

Cette transformation vise à l'obtention d'une forêt mélangée d'âges variés tout en assurant des revenus réguliers et soutenus à la commune.



* Pour rappel, à la fin du 19ème siècle, l'épicéa a été introduit dans les forêts des Cantons de l'Est par l'administration forestière prussienne (la forêt originelle était exclusivement composée de feuillus). Les premiers peuplements d'épicéas sont installés en forêt communale en 1899 sur le plateau des Hautes Fagnes. Les enrésinements ont vraiment pris leur essor à partir des années 20 pour se poursuivre régulièrement avec un pic très important entre 1959 et 1966, période lors de laquelle on plante 368 ha d'épicéas dans des landes tourbeuses principalement dans la zone située au sud de la Fagne Wallonne, placée sous statut de Réserve Naturelle Domaniale en 1957 (voir carte ci-après).

** A l'horizon 2.100 (soit le temps nécessaire pour qu'un épicéa arrive à maturité), le scénario reposant sur les études scientifiques actuelles est le suivant :

- augmentation de 40 % de la température moyenne annuelle ($8,7^{\circ} \Rightarrow 12^{\circ}$) et de 30 % de la température moyenne annuelle pendant la période de végétation d'avril à septembre ($13,4^{\circ} \Rightarrow 17,4^{\circ}$)
- multiplication par 5 des jours où la température dépasse 30°C
- division par 9 des jours de gel
- augmentation des précipitations annuelles de 10 % mais diminution de 6 % pendant la période de végétation d'avril à septembre
- multiplication des épisodes tempétueux



Impact de la réforme du chômage sur le CPAS



Centre Public
d'Action Sociale

Le gouvernement fédéral a décidé de mettre fin aux allocations octroyées aux chômeurs de longue durée (2 ans et plus) par phases successives à partir du 1^{er} janvier 2026 (*).

Une étude du Service Public de Wallonie a estimé que 40% des personnes qui ont le statut d'isolé ou de responsable de famille et que 20% des personnes ayant le statut de cohabitant se tourneront vers leur CPAS quand elles seront exclues du chômage; le SPW a également calculé ce qu'il en coûtera à celui-ci (et donc à leur commune). Pour rappel, les indemnités de chômage sont à charge du fédéral, alors que les revenus d'intégration sociale (RIS) sont pour partie à charge des CPAS, pour partie à charge du fédéral. Dans le cas de la commune de Waimes, la part à charge du CPAS est de 45 %, celle du fédéral étant de 55 %.

Selon le calcul du SPW, le nombre de nouveaux bénéficiaires du RIS d'ici 2030 dans

notre commune sera de 33 (18 isolés, 8 avec charge de famille et 7 cohabitants). Cela représente un coût supplémentaire pour le CPAS d'environ 870.000 € (92.000 € en 2026, avec progression jusqu'à 215.000 € en 2030), ce montant incluant les coûts de personnel supplémentaire nécessaire. Actuellement, sur son budget de 9.500.000 €, le CPAS consacre 550.000 € aux RIS. L'augmentation sera donc très importante. Pour aider les CPAS, le gouvernement fédéral a prévu des compensations (dont les montants sont encore inconnus à ce stade), qui diminueront cependant au fil du temps.

() Les personnes concernées recevront (ou ont déjà reçu) un courrier de l'ONEM. Si vous êtes dans le cas, sachez que les personnes qui auront entamé une formation de plein exercice dans un des métiers reconnus en pénurie avant le 31 décembre et auront obtenu une dispense de l'ONEM pour cela seront immunisés pour la durée de leur formation. Autrement dit, c'est maintenant qu'il faut agir et s'inscrire à une formation (la date limite se rapproche fortement). Ça risque d'être beaucoup plus difficile après le premier janvier, puisque le gouvernement fédéral a décidé qu'à partir de cette date, seules les formations d'infirmier et d'aide-soignant pourront encore être suivies tout en bénéficiant du chômage.*

Mise en vente de 2 terrains à bâtir situés à Robertville

En sa séance du 18 juin 2025, le Conseil de l'Action Sociale a décidé de faire procéder à la division en deux du terrain dont il est propriétaire à Robertville, situé en zone d'habitat à caractère rural et cadastré Waimes, 2^{ème} division, section C, 465 E (3.620 m²) ainsi qu'à l'estimation des deux parcelles ainsi créées. Ce terrain se trouve rue du Quarreau, le long du chemin reliant celle-ci à la rue du Thier.

Vu le rapport d'évaluation immobilière réalisée par Jean-Luc BLAISE, géomètre-expert, ces deux lots ont été estimés chacun au prix de 81.000€, à savoir :

- Lot 1 : Dénomination S1, précadastré Waimes, 2^{ème} division, section C, 465 F (1.828 m²);
- Lot 2 : Dénomination S2, précadastré Waimes, 2^{ème} division, section C, 465 G (1.828 m²),

le Conseil de l'action sociale en sa séance du 15 octobre a décidé de procéder à leur vente de gré à gré et d'affecter le produit de cette vente à des investissements extraordinaires.

Bien que cette vente soit ouverte à tous, le CPAS souhaite fixer des critères de priorité en lien avec sa mission sociale, à savoir notamment, et afin de faciliter l'accès au logement sur la commune, rendre prioritaires les ménages n'étant pas déjà propriétaires ou usufruitiers d'un logement ou d'un terrain situé en zone d'habitat. Les conditions de vente prévoient en outre de ne pas acquérir les deux lots, l'obligation d'entamer la construction dans les 5 ans de l'achat et de s'y domicilier dans les 10 ans.

Toute personne intéressée peut obtenir des informations complémentaires (plan de situation, conditions de ventes détaillées, formulaire d'offre) auprès du CPAS (080 / 28 13 20).



En route vers une commune durable en 2030

Synthèse de la Déclaration de Politique Communale rédigée sur base du modèle proposé par l'Union des Villes et Communes de Wallonie et adaptée à la réalité de notre commune.

Lors de cette nouvelle mandature, les communes wallonnes – celle de Waimes n'y échappe pas – doivent relever le défi de la cotisation de responsabilisation. Cette dernière est due par le pouvoir local dont le montant financé par la cotisation de base n'est pas suffisant pour payer les pensions de son personnel statutaire aujourd'hui à la retraite. Voici les montants estimatifs pour les 6 années à venir à Waimes :

2025 : 467.500 €	2026 : 620.000 € ;
2027 : 785.000 €	2028 : 970.000 € ;
2029 : 1.165.000 €	2030 : 1.355.000 € .

Concrètement, cette cotisation vient s'ajouter aux dotations de la commune :

- au CPAS (1.750.000 € en 2025: stabilisée après avoir pratiquement doublé entre 2019 et 2022), qui va augmenter à partir de 2026 suite à la réforme du chômage décidée par le gouvernement fédéral +
- à la Zone de Police (680.000 €: en hausse de 20 %, après avoir été stable les 6 années précédentes)

Pour éviter l'asphyxie, une réflexion en profondeur et prospective de la gestion communale s'impose, et, à sa suite, une redéfinition à la fois des objectifs et des moyens. Cette perspective de raréfaction des moyens financiers s'inscrit dans un contexte global de bouleversements et de crises environnementale (dérèglements climatiques, extinction de la biodiversité, ...), économique (guerre commerciale avec les USA,...) et sociale (augmentation de la précarité), ainsi que sociétale/démocratique (rejet du modèle actuel, montée des extrémismes, ...).

Avec moins de moyens financiers, il faut donc mobiliser toutes les forces disponibles pour engager la commune vers une transition durable. Celle-ci sera mise en œuvre au travers d'un ensemble de mesures regroupées au travers de 5 grands défis.

Pour chacun d'entre eux, des projets et actions ont définis dans le Plan Stratégique Transversal, qui sera prochainement présenté au Conseil communal (et ensuite consultable sur le site Internet waimes.be).

1. Le défi de la démocratie

La commune est le niveau de pouvoir le plus proche du citoyen; c'est un lieu d'expression démocratique privilégié. Elle remplit aussi une mission essentielle: assurer le lien entre les citoyens. Dans cette perspective, notre volonté est de cultiver les dynamiques constructives de la population, du secteur associatif et des acteurs économiques.

2. Le défi de la gouvernance et de la gestion performante

Notre ambition est d'optimiser le fonctionnement de l'administration et d'augmenter l'opérationnalité des services.

3. Le défi de la transition territoriale et de la résilience

Des changements parfois brutaux sont en train de s'opérer; il faut s'y préparer. Le 1er objectif est de réduire l'impact des activités humaines sur l'environnement et la biodiversité. En d'autres termes, initier une transition vers un territoire durable, de manière à le garder viable pour les générations futures.

4. Le défi du développement économique durable

Alors que le contexte économique général est plutôt morose, notre commune peut apparaître comme un îlot préservé. Si nous disposons d'incontestables atouts, aucun secteur n'échappe aux mutations parfois brutales. Même si la capacité d'action de la commune est parfois fort limitée, nous voulons être attentifs à tout ce qui fait notre vie économique et apporter notre soutien à ses acteurs.

5. Le défi de la cohésion sociale

Dans une société de plus en plus déboussolée, la commune apparaît comme le dernier endroit où le vivre ensemble reste possible. Répondre aux préoccupations de plus en plus diversifiées de la population est cependant un exercice difficile, la notion d'intérêt général passant souvent au second plan. Dans ce contexte, nous voulons relever le défi de prendre en compte les desideratas de la population tout en la conscientisant aux réalités auxquelles sont confrontés les élus de terrain.



Du nouveau dans vos bibliothèques de Waimes et de Sourbrodt !



Avec le mois de septembre et sa rentrée littéraire, les rayons se remplissent de titres inédits pour petits et grands. Mais cette année, ce sont surtout les jeux qui font une apparition remarquée et trouvent leur place sur nos étagères.

Vous pourrez dorénavant emprunter des livres et des jeux pour tous les âges.

Des animations sont proposées pour vous permettre de tester le contenu des boîtes, découvrir des jeux insolites et comprendre les règles. Joueur occasionnel, amateur ou aguerri ? Tout le monde est le bienvenu !



Petit flashback...

Cet été avait lieu la sixième édition du **Puddingstone - Festival des arts vivants** à Waimes & Malmedy et vous étiez nombreux au rendez-vous !

Merci à tous pour votre présence aux 3 représentations à Waimes. Les artistes ont été touchés par votre accueil chaleureux. Nous vous donnons déjà rendez-vous l'été prochain pour partager des moments privilégiés de lecture, assister aux spectacles et réitérer ce succès !



Prochainement...

Rassurez-vous il ne faudra pas attendre aussi longtemps pour se retrouver : nous prenons part aux activités commémorations liées au **11 novembre** et en décembre, nous vous proposons des chouettes moments à vivre en famille dans le cadre de **La nuit des bibliothèques** et de **Noël au théâtre** : la compagnie Dérivation vous présentera son spectacle **Camping Cosmos le vendredi 19 décembre, à 17h30, à la Salle Barrassociés, à Ovifat**. Un voyage musical pour les tout-petits, à partir de 2,5 ans. De quoi bien commencer les vacances !

Envie d'être tenus au courant de notre actualité et de nos événements ? N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook et sur le blog www.wamabi.be



Camping Cosmos :

*Ce soir, nos deux campeuses dorment sous les étoiles.
Mais voilà qu'une tempête se lève,
il va falloir se retrousser les manches pour la traverser !
À coups de décollage intergalactique,
de pêche magique ou de grotte préhistorique,
tout est bon pour affronter le vent,
la peur, la nuit et surtout vivre à deux l'aventure !*

Facebook



Blog



LES BIBLIOTHEQUES SONT ACCESSIBLES :

Waimes* - Rue de Malmedy, 1 | 080 448 054 | waimes@wamabi.be :

Lundi	9h30 à 14h
Mercredi	9h30 à 18h
Vendredi	9h30 à 14h
Samedi	9h30 à 12h30



! Horaire pendant les congés scolaires (détente, printemps, été, automne et hiver) :

Mercredi	12h à 18h
Samedi	9h30 à 12h30

Sourbrodt* - Rue de Botrange, 36 | 080 447 586 | waimes@wamabi.be :

Mercredi	15h à 18h
Vendredi	15h à 18h

! Horaire pendant les congés scolaires (détente, printemps, été, automne et hiver) :

Vendredi	15h à 18h
-----------------	------------------

Malmedy* - Place du Châtelet, 7A | Tél: 080 799 930 | malmedy@wamabi.be

Mardi	9h à 18h
Mercredi	9h à 19h
Jeudi	9h à 14h
Vendredi	9h à 18h
Samedi	9h à 16h

***Sur rendez-vous pour les écoles, associations et collectivités**





Nos repas
festifs



La vie dans nos écoles

Projet «vélo» à l'école communale de Waimes Centre et Walk

Après avoir donné le coup d'envoi des «**24 heures vélo de Waimes**»,



participé à «**la Dictée des Classiques Ardennaises**»,

les élèves de P5-P6 de l'école du Centre ont réalisé, en mai dernier, un périple de trois jours à vélo. Objectif : **Waimes <-> Liège aller-retour !**

La première étape reliait Waimes à Eupen. La deuxième Eupen -> Liège avec chaque fois logement en Auberge de Jeunesse. Après un transfert en train de Liège à Trois-Ponts, la dernière étape reliait Trois-Ponts à Waimes.

Au programme: bonne humeur, sens de l'effort, camaraderie, sécurité, dépassement de soi et solidarité, le tout sous le soleil et dans un décor exceptionnel...



Dans le cadre de la «Semaine de la Mobilité», les élèves de 5ème et 6ème primaires des écoles communales ont assisté le mardi 16 septembre, à la projection de «Virage vers le Futur».

Ce documentaire leur a permis de réfléchir aux alternatives à la voiture...

Les activités à l'école de Robertville



Les élèves participent à l'opération Bebat afin de récolter 400kg de piles domestiques usagées. Cette opération permettra de sensibiliser les enfants au recyclage et de gagner des points qui seront transformés en matériel pour agrémenter notre cour de récréation. N'hésitez pas à

déposer les vôtres à l'école de Robertville! D'avance merci.

A la rentrée, nous avons récolté les premiers légumes de notre potager. Au menu de notre première récolte: soupe aux courgettes. Mmmm un vrai régal.

Le 5 septembre dernier, l'Académie de musique de Malmedy est venue faire une animation musicale à l'école pour les enfants de la maternelle à la 6e année primaire: au programme chants et découverte de différents instruments. Merci à eux pour cette belle initiation dans la joie et la bonne humeur !



Mi-septembre, un peu de sciences pour les élèves de maternelle qui se sont rendus à la pisciculture d'Ondenval. Ils ont pu découvrir, observer, décrire, pêcher et goûter des truites.

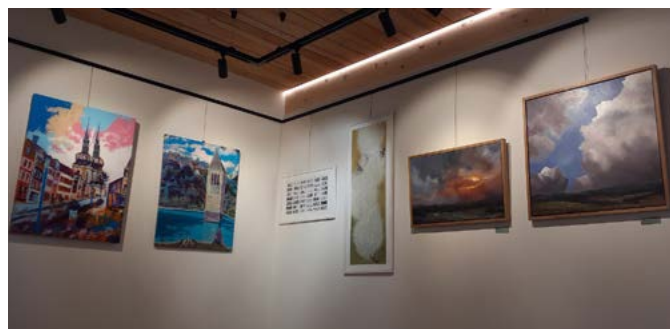


A Botrange, un nouvel espace dédié à l'accueil des touristes, à la promotion d'artistes locaux et à la diffusion du film « Eastorium »

Voici bientôt un an avait lieu l'inauguration du nouveau Tourist Infos au Signal de Botrange: l'occasion de dresser un 1er bilan.

C'est au mois d'août que la fréquentation a été la meilleure, avec plus de 1.800 visiteurs (soit plus de 70 par jour, en moyenne). 2/3 de ceux-ci sont belges (40 % de francophones, 45 % de néerlandophones et 15 % de germanophones), le solde étant composé principalement de hollandais, d'allemands et de français, auxquels s'ajoutent des personnes du monde entier (plus de 50 nationalités), en petit nombre.

En juin, l'aménagement de l'espace culturel adjacent à ce bureau a été finalisé. Deux expositions y ont été organisées: en juillet-août, 10 peintres de la commune (Annick Lejeune, Carine Vermaercke, Marie-Louise Antoine, Angelina Facen, Irina Trushkova, Myriam Heukemes, Sylvie Maréchal, Nicolas Genten, Paul Zanzen, Peter-Josef Huber) y ont présenté leurs toiles; en septembre-octobre, ce sont des photographes locaux (Nathalie Gennen, Muriel Lejoly, Jean-Marie Lousberg, Lucas Schiffler, Olivier Dejejet, Jean-Francois Ziant, Xavier Thimister) qui y exposaient leurs clichés.



Conjointement, un film intitulé « Eastorium de Botrange: les monuments fagnards racontent l'histoire de l'est de la Belgique » était diffusé à la demande. Prochainement, l'espace sera équipé d'écouteurs permettant de l'entendre en 3 langues (FR, NL et DE) sans déranger les visiteurs de l'exposition. D'autres développements sont encore en préparation, l'objectif étant d'en faire aussi un lieu d'animation culturelle.



En attendant, nous pouvons déjà annoncer qu'à partir de ce 9 novembre jusqu'au 11 janvier, c'est un artiste-peintre réputé qui expose ses œuvres: André Paquet, qui sera en quelque sorte en voisin, lui qui habite Ligneuville.



La stérilisation des chats domestiques est devenue obligatoire

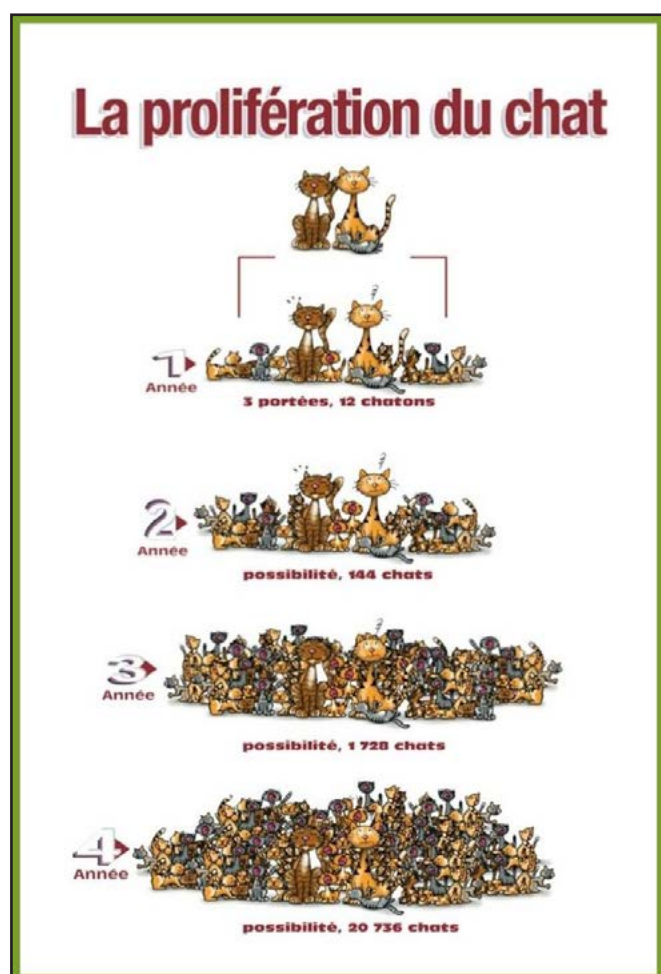
Suite à l'entrée en vigueur de l'Arrêté ministériel du 15 décembre 2016, nous informons et insistons auprès de la population que, **depuis le 1^{er} novembre 2017, la stérilisation des chats domestiques est devenue obligatoire.**

Pour tous les chats nés avant le 1^{er} novembre 2017, ceux-ci devaient être stérilisés avant le 1^{er} janvier 2019. Nous insistons pour que, ceux qui ne l'auraient pas encore fait, se rendent chez un vétérinaire dans les plus brefs délais.

Pour tous les chats qui sont nés après le 1^{er} novembre 2017, la personne responsable d'un chat doit le faire stériliser avant l'âge de 6 mois.

Des amendes sont prévues en cas d'infraction allant de 50 à 10.000€.

La stérilisation des chats a pour but de limiter la population féline sur le territoire.



Cela permettra de diminuer les statistiques d'abandon ainsi que la prolifération des chats errants.

Les refuges et acteurs de terrains déplorent la situation tragique dans laquelle des milliers de chats errants doivent vivre (vie de misère, mort prématurée, ...).

Nous demandons aux propriétaires de chats de percevoir cette mesure comme un devoir citoyen et éthique, au même titre que les autres soins vétérinaires.

Le Commune de Waimés met tout en œuvre afin de limiter la prolifération des chats. Un Echevinat du Bien-être animal ainsi qu'une Commission du bien-être animal ont été créés.

Nous recherchons activement des personnes sensibles à cette cause et disponibles ponctuellement pour apporter leur soutien aux bénévoles de la commune. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le secrétariat communal au

080 / 68 91 77



Du neuf à la Maison de Police



La Maison de Police de Waimes a récemment accueilli de nouveaux membres du personnel.

Voici la liste des personnes que vous serez susceptibles de rencontrer lors de leurs patrouilles, des événements ou encore à la Maison de Police :

WARLAND Alain, Inspecteur Principal : Chef du Poste

JASPART Lauranne, Inspecteur Principal : Adjointe

FICKERS Gilbert, Premier Inspecteur : Secteur Thirimont, Waimes Haute et Rue

VIANCE Pierre, Premier Inspecteur : Secteur Bruyères, Champagne, Gueuzaine, Libomont, Outrewarchenne, Waimes Basse

PIETTE David, Inspecteur : Secteur Ovifat, Robertville, Walk, Agister

SCHMITZ Raphael, Inspecteur : Secteur Sourbrodt, Outrewarche

DEPREZ Marie-Flore, Inspecteur : Secteur Faymonville, Ondenal, Remonval, Steinbach

FOETELER Raphael, Inspecteur : Appui multi-quartier, Circulation

WILKIN Stéphanie : Accueil de la Maison de Police et secrétariat

Nous vous rappelons que la Maison de Police de Waimes est ouverte les lundis, mardis et jeudis de 08 à 12 heures et de 13 à 17 heures.

En cas de dépôt de plainte, il faut prendre rendez-vous par téléphone au **080 /28 18 60** ou en ligne via <https://www.police.be/5290/fr>



En cas d'urgence, contactez le 101.



Mobil'Est, un transport social, pour vous et par vous !

Vous aimez conduire et souhaitez contribuer à une belle cause ? Mobil'Est recherche des bénévoles pour assurer les trajets de personnes en difficulté de déplacement. Ces personnes, souvent confrontées à des limitations physiques ou financières, ne peuvent pas utiliser les transports en commun ou se permettre un taxi. Si vous avez envie de vous engager et de faire une différence, contactez-nous dès maintenant et rejoignez l'équipe de bénévoles de Mobil'Est !

Votre mission :

En tant que chauffeur bénévole, vous viendrez chercher les utilisateurs à leur domicile et les accompagnerez à destination : chez le médecin, au coiffeur, pour une simple course ou pour toute autre activité nécessaire à leur quotidien. Ces trajets sont l'occasion de rencontrer des personnes et de créer des liens, tout en permettant à ceux qui en ont besoin de rester actifs et de ne pas s'isoler.

Ce que Mobil'Est vous propose :	Les critères pour rejoindre l'équipe de bénévoles :
• Une expérience de bénévolat épanouissante ; • Des rencontres humaines enrichissantes ; • Une couverture d'assurance adaptée pendant les trajets ; • Une indemnité de 0,4269 €/km pour les trajets effectués.	• Permis de conduire B en règle ; • Voiture personnelle ; • Connaissance de base du français ; • Disponibilité d'au moins une demi-journée par semaine ; • Certificat de bonne vie et mœurs.

Vous pouvez ajuster votre emploi du temps selon vos disponibilités et choisir la fréquence des trajets. Chaque geste compte et chaque trajet peut faire une grande différence dans la vie de nos utilisateurs !

Plus d'infos : 0473 / 13.08.81



INVITATION

**Soirée d'information le jeudi 22 janvier à 19 h 30
dans la salle du Conseil communal**

Notre énergie demain : quels changements pour la commune et pour vous ?

1. Le cadastre énergétique des bâtiments communaux : bilan et perspectives (par Roland Fanielle, conseiller énergie à la commune)
2. Fin annoncée du tarif jour-nuit et passage au tarif par plages horaires : êtes-vous prêts ?
3. Votre facture d'électricité : comment s'y retrouver ?
4. Vos questions, propositions ...

Organisée en collaboration avec la coopérative citoyenne Courant d'Air.





Marché de Noël

**RÉSIDENCE
LES JARDINS D'ELISABETH**

**DIMANCHE
30 NOVEMBRE 2025**

10H30 À 17H



**ANIMATIONS MUSICALES,
CRÉATION DES RÉSIDENTS ET
STANDS EXPOSANTS, PETITE
RESTAURATION,..**



La parole à Waimes Avenir et à Volonté Commune

En vertu de l'article 85 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, les groupes démocratiques ont accès au bulletin communal une fois par an, chacun disposant d'un espace égal, limité à une demi page A4. Vous trouverez ci-dessous les textes respectifs de Waimes Avenir et de Volonté commune :



Cela fait un an que vous vous êtes rendus aux urnes. Nous n'avions alors pas réussi à convaincre une majorité de Waimerais. Les jours qui ont suivi les élections, nous avons appris que le projet de hall sportif ne verrait pas le jour, en raison de la situation financière de la commune. Nous avons ensuite constaté que les grandes orientations politiques prévues pour les six années de la mandature ne s'appuyaient pas vraiment sur le programme présenté aux électeurs, mais plutôt sur des articles de presse consacrés au développement durable, portés principalement par le président du CPAS. Enfin, au cours de cette première année, la nouvelle majorité a expliqué ne pas pouvoir lancer de projets précis à cause de l'incertitude budgétaire. Ces éléments confirmaient malheureusement notre analyse budgétaire pendant la campagne.

Malgré ce contexte, nous avons choisi d'assumer pleinement notre rôle d'opposition constructive. Concrètement, nous avons soutenu une large majorité des points proposés par la majorité, tout en débattant de certains dossiers pour les

améliorer. Nous avons aussi soumis nos propres propositions, parmi lesquelles :

- un nouveau Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) pour le conseil communal,
- la mise en place d'un Registre des Étoiles, en partenariat avec l'ASBL Au-delà des Nuages,
- la réservation de places de parking pour les pompiers en intervention devant l'arsenal de Waimes.

Nous restons également attentifs aux préoccupations que vous nous transmettez : problèmes d'adresses postales, absence de réseau GSM, état de la voirie, etc.

Aujourd'hui, nous voulons rester positifs et confiants. La majorité prend peu à peu ses marques, et les relations entre nos deux groupes permettent des échanges constructifs dans l'intérêt de tous les habitants de notre commune.

Pour le groupe Waimes Avenir, Julien Tigel Pourtois et Thomas Piette

Vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante :

Tigelp.Julien@waimes.be

ou

Piette.Thomas@waimes.be



En début de mandature, tout en nous attachant au suivi des chantiers déjà initiés (salle d'Ondeval, espace d'exposition à Botrange, ...), nous avons lancé les travaux du réseau de chaleur et ceux de voirie rue Antoine et rue de l'Eglise. Nous avons également concrétisé l'acquisition du site de la gare de Sourbrodt et activé le projet de rénovation énergétique de l'école Walk. Simultanément, nous avons initié de nombreuses actions et pris diverses mesures sur le plan :

- **environnemental** : sensibilisation et répression concernant les dépôts sauvages, démarches pour améliorer la qualité des eaux de la Warchenne et réactiver la station d'épuration à Champagne,
- **social et culturel** : adhésion à la Charte Handi-City, réunions inter-jeunesses en vue de différents projets, augmentation des budgets liés à des périodes d'enseignement, convention pour bibliothèque itinérante, soutien à des projets de différentes asbl, mise en service de

Coup d'Pouce (accompagnement de familles d'enfants de - de 5 ans),

- **économique** : rencontre avec des acteurs du secteur Horéca du plateau fagnard, concertation avec les exploitants de campings (création d'une aire de motorhomes), activation d'un projet de tourisme mémoriel mené avec Malmedy; démarches auprès de la SPI pour l'aménagement des phases 2 et 3 de la ZAE de Waimes,
- **mobilité** : réunions avec l'Autorité Organisatrice des Transports pour obtenir des améliorations au réseau TEC, concertations avec le SPW-Mobilité Infrastructures concernant le réseau cyclable structurant et la priorisation des travaux planifiés, étude en vue du placement de parkings vélos sécurisés, participation la Semaine de Mobilité, ...

Enfin, nous avons rapidement opéré une modification budgétaire afin de lancer de nouveaux projets, dont l'aménagements du terrain communal rue de Chîvremont en vue de la construction d'un nouveau hall technique, ainsi que de l'étude d'un hall omnisport et d'infrastructure pour améliorer la mobilité aux abords de l'Athénée.

 **Volonté Commune**



Waimes, commune insolite

En voie d'achèvement, d'importants travaux de restauration en cours depuis plusieurs années dans l'imposant bâtiment situé rue du Bac, 3 à Waimes (à 100 m de la Maison communale, à l'entrée du quartier de Rue) nous donnent l'occasion de (re)découvrir ce que les waimerais appellent la « Fabrique Debrus ». Comment cette chapellerie (usine de fabrication de chapeaux) s'est-elle implantée chez nous ?

En 1820, Henri Debrus, citoyen de Glons (dans la vallée du Geer, au nord de Liège) vient s'installer à Waimes (qui, depuis 1815, faisait partie de Royaume de Prusse) pour y développer une activité très répandue dans sa région d'origine : le tressage de la paille pour confectionner des chapeaux à l'usage des moissonneurs. L'affaire, familiale, était modeste.

En 1878, son fils (également prénommé Henri *) acheta une maison située à l'endroit où s'élève aujourd'hui la fabrique. Bénéficiant de l'invention de la machine à coudre (qui permit d'augmenter considérablement la production) et ensuite de la création en 1885 de la Vennbahn (voie ferrée), qui allait faciliter l'écoulement des produits, c'est cependant son petit-fils Clément-Joseph qui, à l'âge de 19 ans, va assurer la prospérité de l'entreprise en se lançant dans la fabrication de « panamas » (canotiers), devenus très populaires.

Début du 20ème siècle, l'usine actuelle est construite : elle occupait une centaine d'ouvriers et d'ouvrières à la morte-saison. Les panamas (**) de Waimes se vendent dans toute l'Europe, jusque dans les pays d'outre-mer. En 1922, suite à l'attachement des Cantons de l'Est à la Belgique, il crée une succursale à Düsseldorf pour récupérer la clientèle allemande.

En 1925, l'usine de Waimes commence la fabrication de chapeaux en feutre pour dames, ce qui permettait d'occuper du personnel (principalement féminin) toute l'année. Après la seconde guerre mondiale, l'activité allait cependant rapidement décliner : la fabrique Debrus ferma définitivement ses portes en 1952.

En 1954, elle abrita l'école ménagère et agricole jusqu'en 1966 (donnant naissance au Lycée, puis à l'Athénée). Par la suite, ses locaux servirent d'entrepôt, avant de connaître une nouvelle vie inattendue.

Après avoir créé à Waimes le studio d'enregistrement GAM (qui vit défiler aussi bien Antoine que Latoya Jackson, en passant par Boney M), Pierre Piront et son associé André Ricros rachetèrent l'ancienne chapellerie en 1994 pour y installer un studio à la pointe du progrès technique : La Chapelle. Composée d'un plateau de 300 m² avec prise de son et de vue,



combiné à un studio de montage, un studio de création graphique et un studio vidéo et TV, elle occupait au total 4.000 m². Disposant d'une telle infrastructure, Pierre Piront créa ensuite la « Pop Academy », école de formation d'artistes de variété ; plusieurs centaines de stagiaires y défilèrent. Début des années 2000, RTL TVI l'utilisera pour son émission Star Academy, animée par Plastic Bertrand. Au fil du temps cependant, l'activité périclita : les locaux de la Pop Academy furent transformés en logements et le studio fut repris ; il prendra le nom de DAFT Studio, qui entre-temps s'est installé à Géromont.

En 2018, tout le site fut acheté par M. Christophe Lehner et Mme Ann Laure Lamouline qui, n'étant pas originaires de la région, eurent un coup de cœur pour le bâtiment et son histoire. En 2019, un ambitieux projet de rénovation voyait le jour : au bout de 7 ans de travaux, il a abouti à l'aménagement de 23 logements (tous loués) allant du studio 1 chambre 30m² à l'appartement 3 chambres de 120m², au sein d'un bâtiment répondant aux normes actuelles (énergétique, ventilation, incendie, sécurité...), ainsi qu'au réaménagement des abords (28 emplacements de parking, jardin partagé, espace de loisirs, 2 locaux vélos, éclairages d'ambiance extérieur et des façades). Une belle réussite.

La fin des travaux est prévue pour décembre et une porte ouverte aura lieu au printemps 2026. Pour celle-ci, les propriétaires sont à la recherche de photos (anciennes et plus récentes), outils, machines, chapeaux, ... en vue de les exposer.

Contact : residencelachapellerie@gmail.com ou 0488 / 77 40 90.

* C'est lui qui rédigea les paroles de la « Pasquète do P'tit Servâ », chant connu de tous les habitants de Faymonville, inspirée et interprétée par Servais Gaspar qui y relate ses (més)aventures lorsqu'il prit le train pour aller chercher du travail chez un gros fermier à Drolenval (près de Cornesse)

** Ce canotier est le plus célèbre attribut de la société carnavalesque waimeraise des « Bouh tot Dju »

